

RESIDENCE D'AUTEURS DRAMATIQUES EN VALAIS

Principes généraux

La résidence d'auteurs dramatiques en Valais dont la durée est d'environ un mois (du 18 janvier au 19 février 2017) associe cinq auteurs dramatiques francophones, en privilégiant l'écriture en solitaire et les échanges de pratiques. La résidence comprendra ainsi deux auteurs suisses, un auteur québécois, un auteur d'origine africaine et un auteur belge.

Elle aura lieu dans le cadre des résidences d'artistes de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz à Monthey (VS).

Les auteurs intéressés à cette résidence doivent proposer un projet d'écriture en cours (synopsis, résumé, ou scènes déjà écrites). La majeure partie de la résidence est consacrée à l'écriture, hormis une rencontre hebdomadaire obligatoire et la participation aux journées de décloisonnement. Ce cadre minimal contractuel peut être développé selon les demandes et besoins des auteurs, par un programme plus large d'interventions (rencontres, médiations en milieu scolaire).

L'auteur dispose du gîte et d'une bourse. Les frais de repas sont à la charge du résident, mais une cuisine ou un restaurant avec des prix adaptés sont proposés.

Dans un souci de découverte du Valais et de mise en réseau, trois jours de décloisonnement et d'éclatement du groupe dans les vallées et régions excentrées du Valais seront intégrés durant la troisième semaine de la résidence.

Programme de séjour

La résidence se passera du 18 janvier au 19 février 2017 selon le programme suivant:

- 1ère semaine:
Prise de contact entre les auteurs, participation comme spectateurs invités au *Oh ! festival Valais Wallis 2017* (18 au 22 janvier), rencontres avec le public autour des projets d'écriture.
- 2ème semaine:
Ecriture libre avec un rendez-vous le vendredi matin pour un échange de pratiques, sous la responsabilité de l'animatrice.
Mise en place de questionnements thématiques
- 3ème semaine :
Les trois premiers jours de la semaine, chaque auteur est envoyé dans une vallée du Valais, accueilli dans un hôtel.
- 4ème semaine:

Ecriture libre avec un rendez-vous le vendredi matin pour un échange de pratiques, sous la responsabilité de l'animatrice.

Services proposés aux auteurs

La résidence offre aux auteurs :

- Logements et cadre calme pour écrire
- Bourse d'écriture
- Cafétéria et/ou cuisine indépendante

Outre les engagements dramaturgiques contractuels, la résidence peut mettre sur pied sur demande et de manière non contractuelle ou contraignante :

- Lectures par des comédiens professionnels
- Rencontres dramaturgiques entre pairs et/ou avec des programmateurs selon les disponibilités

Règlement pour les auteurs suisses

Une résidence/atelier de 4 semaines est proposée à deux auteurs suisses ou résidant en Suisse à l'Hôpital psychiatrique de Malevoz (Monthey) **du 18 janvier au 19 février 2017**, dans le cadre du *Oh ! festival Valais Wallis*. La résidence ne convient pas aux écritures de plateau.

Les auteurs seront choisis sur concours, selon ce règlement.

Les deux auteurs seront logés sur place et recevront chacun une bourse de Frs. 4'000.- pour la résidence.

CONDITIONS

1. Le candidat(e)s doit:
 - Etre suisse ou domicilié(e) en Suisse,
 - Ecrire en français,
 - Etre un auteur dramatique ayant au minimum une pièce publiée ou jouée par une compagnie professionnelle
 - S'engager à être disponible en janvier-février 2017
 - S'engager à participer à une réunion hebdomadaire du groupe
 - S'engager à participer au décloisonnement du groupe durant trois jours
 - S'engager à offrir un « geste artistique » issu du séjour décloisonné (courte scène, poème, texte libre) d'environ une page, libre de droit et sans exclusivité
 - S'engager à participer aux lectures-publiques de son propre texte
2. Les dossiers de candidature doivent comporter:
 - une lettre de motivation
 - une description du projet d'écriture qui sera développé lors de la résidence
 - un exemplaire d'une pièce récente
 - une biographie et/ou un résumé des activités (2 pages maximum).
3. Les dossiers de candidature doivent être adressés par courriel à residenceauteursvalais@bluewin.ch
Délai d'envoi: 1^{er} septembre 2016
4. Le jury, en charge de sélectionner les deux auteurs suisses, est composé d'un membre de l'association Résidence d'auteurs, d'un auteur francophone expérimenté, et d'une personnalité théâtrale reconnue.
5. Les décisions du jury, rendues publiques à la mi-octobre 2016, seront ni motivées ni susceptibles de recours.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter François Marin, chef de projet de la Résidence d'auteurs par courriel à residenceauteursvalais@bluewin.ch